

République Française
Département : INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement : Chinon
CLERE LES PINS - COMMUNE

Séance du vendredi 24 avril 2026

Délibération N° DE_024_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 20/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Antoine PINARD.

Présents : Antoine PINARD, Lydie JARRIGE, Thierry GARRIDO, Karine DETANDT, Charlie LAIZE, Céline BELSOEUR, Clément NOYON, Catherine CORDEIRO, Benjamin PLAT, Sandra MOREL, Annabelle PINAULT, Pascale DELAUNAY, Patrick GUIET, Anthony PESLIER

Représentés : Benoit BAROT représenté par Pascale DELAUNAY

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sandra MOREL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vote des taux d'imposition 2026

OBJET : VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération ; les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit ;

- taxe d'habitation : 13.67%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 34.81%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47.75%

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

DE_024_2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe d'habitation : 13.67%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 34.81%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47.75%

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Antoine PINARD
Président de séance

Sandra MOREL
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Sandra Morel, the secretary of the meeting.